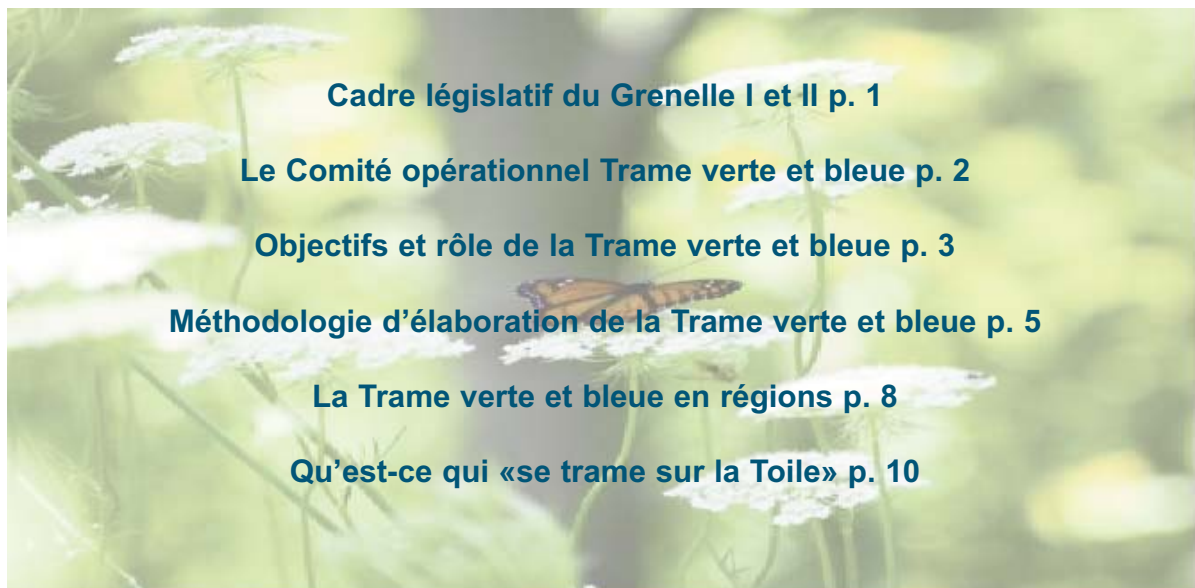


La Trame verte et bleue : une préservation durable des continuités écologiques sur les territoires

Sélection d'ouvrages, d'études et de ressources Internet réalisée par l'Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire Poitou-Charentes, dans le cadre du 1er séminaire régional Trame Verte et Bleue « Diagnostic et enjeux régionaux en matière de TVB » du 27 septembre 2011 au Pôle Sciences et Nature de l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier à Coutières (79).





Cadre législatif du Grenelle I et II

> **Assemblée Nationale. Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.**

Assemblée Nationale, 2010, 75 p.

Disponible sur Internet <http://www.senat.fr>

> **France Nature Environnement. Grenelle II : les enjeux. Dossier de presse - lundi 28 juin 2010.**

France Nature Environnement, 2010, 45 p.

Disponible sur Internet <http://www.fne.asso.fr>

Voici, la présentation des principaux points du projet de loi « Grenelle 2 », comme le ministre de l'écologie les a présentés au Conseil des ministres, avec ensuite l'avis de FNE.

> **GRIMFELD Alain/ JOUZEL Jean/ GEZEAU Bruno/ LIEBARD Alain/ PELLETIER Philippe/ LE GRAND Jean-François/ NOTAT Nicole, ERNST & YOUNG. Rapport d'évaluation du Grenelle de l'environnement.**

2010, 222 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Ce rapport élaboré par le comité d'évaluation du Grenelle Environnement et par le cabinet Ernst & Young fait le point, thématique par thématique, sur les actions engagées ces trois dernières années en matière de gouvernance, d'énergie et de climat, de politique des déchets, de gestion des risques.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Loi Grenelle 2.**

2010, 11p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Décryptage de la loi Grenelle 2 : Grenelle mode d'emploi. Retours sur le processus et les loi Grenelle ; Ce que dit la loi n° 2010-188 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020.**

2011, 60 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Cette Stratégie est la déclinaison française des engagements internationaux actés à Nagoya en 2010 pour enrayer la perte de biodiversité. Elle s'intègre à toutes les politiques publiques et à tous les secteurs d'activités : eau, sols, climat, énergie, agriculture, forêt, urbanisme, infrastructures...

> **Sénat. Projet de loi portant engagement national pour l'environnement. Etude d'impact.**

2010. 296 p.

Disponible sur Internet <http://www.senat.fr>

La présente étude d'impact présente consécutivement : 1. Le contexte, les motivations et les conditions dans lesquelles a été préparé le projet de loi portant engagement national pour l'environnement, 2. Les aspects juridiques du projet de loi portant engagement national pour l'environnement, 3. La synthèse de l'évaluation économique, sociale et environnementale du projet de loi 4. La présentation détaillée, par titre : - des situations de référence, en fait et en droit, - des objectifs poursuivis par chaque réforme, - des différentes options envisagées, - des effets prévisibles économiques, sociaux et environnementaux, - des conséquences administratives en termes de formalités et de coûts. Cette présentation détaillée se rapporte aux principales mesures du projet de loi, au regard de leur ampleur ou de leur portée.





Le Comité opérationnel Trame verte et bleue

> Premier ministre. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Décret n° 2011-738 du 28 juin 2011 relatif au Comité national « trames verte et bleue ».

2011, 6 p.

Disponible sur Internet <http://www.legifrance.gouv.fr>

> Premier ministre. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Décret n° 2011-739 du 28 juin 2011 relatif aux comités régionaux « trames verte et bleue » et modifiant la partie réglementaire du code de l'environnement.

2011, 3 p.

Disponible sur Internet <http://www.legifrance.gouv.fr>

> Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques. Premier document en appui à la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue en France.

2010, 74 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Après un rappel de l'histoire du concept du réseau écologique, ce premier document aborde les concepts utilisés pour la Trame verte et bleue, les fonctions et les enjeux et les 10 grands choix stratégiques de la politique « Trame verte et bleue ».

> Guide méthodologique identifiant les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques et comportant un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique. Deuxième document en appui à la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue en France.

2010, 157 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Le présent document traduit de façon opérationnelle la mise en oeuvre des principes mentionnés dans le premier volet des orientations nationales. Il vise à assister les partenaires associés (cf. § 2.1) à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique dans leur travail, et est plus spécifiquement rédigé à l'attention des services des Conseils régionaux et de l'État qui doivent préparer les discussions du comité régional de Trame verte et bleue. Une première partie aborde les grands principes d'élaboration de la Trame verte et bleue qui serviront à vérifier sa cohérence nationale. Ils correspondent aux éléments minimums que la Trame verte et bleue doit intégrer. La deuxième partie propose d'une part une présentation synthétique des méthodes qui ont déjà été développées pour mettre en oeuvre une Trame verte et bleue (TVB), et d'autre part pour celles qui n'ont pas encore lancé leur démarche, une proposition de méthode. La troisième partie expose les outils de mise en oeuvre de la Trame verte et bleue, en ciblant les mesures de nature contractuelle.

> Prise en compte des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques par les grandes infrastructures linéaires de l'Etat et de ses établissements publics. Troisième document en appui à la mise en oeuvre de la Trame verte et bleue en France.

2010, 97 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Afin de répondre aux attentes issues du Grenelle de l'environnement, ce document a pour ambition de proposer des pistes nouvelles et de changer le regard des aménageurs du territoire en leur insufflant un nouvel état d'esprit au moment d'aborder un projet d'infrastructure linéaire. Pour les réseaux d'infrastructures linéaires existantes, l'objectif est de fournir des éléments permettant d'accompagner la mise à niveau environnementale des réseaux pour la résolution des conflits entre milieux naturels (continuités écologiques) et infrastructures (fragmentation)...





bjectifs et rôle de la Trame verte et bleue

> ATEN. Corridors écologiques.

Espaces naturels n° 14 - avril 2006. Atelier Technique des Espaces Naturels, 2006, 44 p.

Disponible sur Internet <http://www.espaces-naturels.fr>

Gestionnaires, collectivités territoriales, associations, administrations, sont confrontés à la modification des paysages et à la banalisation de la nature. Tous sont directement concernés par les corridors écologiques. Ces liaisons fonctionnelles entre habitats favorisent les flux de gènes entre populations d'une même espèce. Elles permettent sa dispersion et sa migration. (extrait du dossier de la revue trimestrielle des professionnels des espaces naturels)

> ATEN. Trame verte et bleue. Agir sans attendre ?.

Espaces naturels n° 14 - avril 2011. Atelier Technique des Espaces Naturels, 2011, 52 p.

Disponible sur Internet <http://www.espaces-naturels.fr>

Au sommaire : 21 Conjuguez le verbe : bousculer l'existant. 22 La Trame verte et bleue nationale sera issue des schémas régionaux de cohérence écologique. 24 C'est nécessaire: articuler biodiversité et paysage. 26 La Bourgogne défend sa trame orange. 27 Questions à Michel Deshayes. 28 Le conseil municipal des enfants à l'origine de la Trame. 29 La mobilisation des acteurs du territoire s'avère cruciale. 30 Continuité écologique des cours d'eau : faut s'accrocher, c'est pas gagné. 31 Au service de la Trame: les mesures agroenvironnementales territorialisées. 32 Viarmes : les corridors écologiques font l'objet d'un zonage dans le Plu. 33 Impossible sans trame humaine.

> Entreprises Territoires et Développement. Biodiversité et territoires. La nature et la ville durable.

2010, 20 p.

Disponible sur Internet <http://www.projetdeterritoire.com>

La prise en compte croissante de l'environnement et de la biodiversité renouvelle les approches de l'aménagement et de l'urbanisme tout particulièrement au sein des territoires urbains. La place de la nature est devenue un enjeu central de la nouvelle ville durable. Le Grenelle de l'Environnement est l'occasion de renouveler cette approche de la nature de la ville à travers l'engagement n°76 qui prévoit l'élaboration du "Plan restaurer et valoriser la nature en ville". Le 5 février 2010, le ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) organise la conférence de restitution des ateliers mis en place pour l'élaboration de ce plan qui sera présenté au printemps. A la demande du MEEDDM, Etd a réalisé une note de synthèse faisant un état des lieux des réflexions, des problématiques et des principales pistes formulées et explorées à l'occasion des rapports, articles et colloques récents sur la nature en ville. (Présentation ETD).

> Entreprises Territoires et Développement / Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques. Trame verte et bleue. Fiche n° 1 - novembre 2010.

Décryptage Grenelle II Biodiversité.ETD, 2010, 6 p.

Disponible sur Internet <http://www.projetdeterritoire.com>

Ces fiches Décryptage apportent des éclairages techniques et juridiques sur les mesures du Grenelle II et sont destinées à en faciliter le déploiement par les collectivités locales. Trame verte et bleue (fiche n°1) : traduction opérationnelle de l'enjeu de continuités écologiques qui implique fortement les collectivités locales, en vue de permettre aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer ...

> Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Corridors écologiques. Outil d'aménagement durable du territoire pour une conservation dynamique de la biodiversité.

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, 2007, 8 p.

Disponible sur Internet <http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr>

Cette publication commente brièvement les grandes étapes de définition et mise en place de ces corridors : connaître et comprendre le réseau écologique du territoire, organiser la concertation et favoriser l'appropriation du réseau écologique par tous les acteurs du territoire, intégrer le réseau écologique dans les documents d'aménagement et de planification du territoire et dans les documents d'urbanisme, mettre en oeuvre le réseau écologique sur le terrain.



> **GAILLARD Geneviève, Assemblée Nationale. Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Mission d'information relative aux enjeux et aux outils d'une politique intégrée de conservation et de reconquête de la biodiversité.**

Rapport d'information n° 3313. Assemblée Nationale, 2011, 172 p.

Disponible sur Internet <http://www.assemblee-nationale.fr>

Les analyses et les propositions contenues dans le présent rapport restent larges et portent sur les divers aspects d'une politique intégrée de conservation et de reconquête des ressources du vivant. Les propositions-phares sont : la création de servitudes écologiques, une meilleure reconnaissance du rôle des collectivités et un objectif de baisse progressive puis de gel de l'artificialisation des sols.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Rapport d'activité 2009. Stratégie nationale pour la biodiversité.**

2009, 116 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Ce document rassemble et présente, sous forme de fiches synthétiques, une série d'informations sur la biodiversité provenant de nombreuses sources et divers acteurs.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Bilan 2004-2010.**

2010, 21 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Cette brochure présente, de manière synthétique, pour la période 2004-2010, des actions de la stratégie nationale pour la biodiversité conduites par l'ensemble des partenaires concernés dans le cadre des plans d'actions sectoriels.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. La trame verte et bleue en métropole. Objectifs et enjeux.**

2010, 2p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

La question de la créativité est de plus en plus mise en avant par les économistes, les sociologues, les géographes pour expliquer certaines tendances du développement économique et des évolutions sociales. L'évolution des activités économiques oriente l'économie urbaine vers la production de biens culturels et symboliques et engendre de nouveaux besoins en main d'oeuvre. Talent, créativité, autonomie... sont parmi les qualités recherchées par les entreprises innovantes, mais aussi les qualités attribués aux individus appartenant aux nouvelles classes moyennes. Du moins, c'est en termes de « créativité » que la question de l'innovation (scientifique, économique, sociale, artistique) est posée aujourd'hui.

> **Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Grenelle de l'environnement - Groupe 2 : "préserver la biodiversité et les ressources naturelles".**

2007, 143 p.

Disponible sur Internet <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Si la crise de la biodiversité est moins connue que celle du climat, le Groupe 2 du Grenelle de l'environnement considère que les dégâts n'en sont pas moins graves, ni davantage réversibles. Ce dernier a adopté un référentiel de 119 mesures en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles. Ce rapport propose une synthèse, organisée en 4 axes et 15 programmes. Le groupe rappelle que la France et l'Union Européenne se sont engagées pour stopper la perte de biodiversité d'ici 2010, et que la France s'est dotée d'une stratégie nationale pour la biodiversité en 2005.

> **Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. Le Grenelle Environnement : point par grands domaines thématiques.**

Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable et de la Mer, 2010, 43 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Tour d'horizon des grandes réalisations dans les 13 domaines d'actions du Grenelle Environnement : bâtiment ; urbanisme ; transports ; énergie ; eau ; mer ; agriculture ; biodiversité ; des risques et de la santé ; déchets ; la recherche ; consommation ; gouvernance ; Outre-mer.





Méthodologie d'élaboration de la Trame verte et bleue

> **ASCONIT Consultants/ DREAL Midi-Pyrénées.** SCoT et Biodiversité en Midi-Pyrénées. Guide méthodologique de prise en compte de la trame verte et bleue. Vol 1. Enjeux et méthodes. Vol 2. Compléments techniques et exemples

2010, 100 p. + 256 p.

Disponible sur Internet <http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

La DREAL Midi-Pyrénées a piloté la réalisation d'un guide pour faciliter la prise en compte des enjeux biodiversité et trame verte et bleue (TVB) dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce guide a pour objectif de fournir, avant tout, aux collectivités maîtres d'ouvrage des SCoT, des éléments méthodologiques, organisationnels et d'explication sur la biodiversité et la Trame verte et bleue (TVB) dans les SCoT. Il fournit également un argumentaire, illustré d'exemples, sur l'intérêt et la nécessité de prendre en compte ces enjeux dans les SCoT et les atouts qu'ils peuvent représenter.

> **BENAZET Arnaud. Université Paul Sabatier Toulouse III. DREAL Midi-Pyrénées.** «Contribution à l'élaboration de la cartographie de la Trame verte et bleue en Midi-Pyrénées ».

2010, 87 p.

Disponible sur Internet <http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

Ce rapport de stage reprend les principaux points présentés ci-dessus, avec une première partie précisant le contexte de l'étude : présentation de la DREAL et de la trame verte et bleue en Midi-Pyrénées. Puis les démarches et les choix ayant conduit à une première version de la typologie régionale de la trame verte et bleue sont explicités. La troisième partie fait un bilan du recueil des données sous SIG, mobilisables en DREAL Midi-Pyrénées, et élargi à d'autres données à recueillir. La dernière partie reprend les principaux points méthodologiques et d'analyses des données jugées les plus pertinentes pour contribuer à l'élaboration de la cartographie de la trame verte et bleue en Midi-Pyrénées.

> **Centre Ressource du Développement Durable.** Le dialogue territorial dans les démarches de trame verte et bleue : le dialogue, condition du succès de la réussite des projets.

Centre Ressource du Développement Durable, 2010, 12 p

Disponible sur Internet <http://www.cerdd.org>.

Comment prendre des décisions sans décourager et sans générer de frustrations ? Comment prévenir le risque d'essoufflement des actions de concertation ? Comment parvenir à une vision commune, et à un langage commun, sur un objet aussi complexe et interdépendant que l'est la biodiversité ? Enfin, comment concilier un rôle à la fois de médiateur et de pilote du projet ? Toutes ces questions, nombre d'acteurs locaux, agents de la préservation de la biodiversité, se les posent à un moment donné. D'autant plus qu'ils sont bien souvent les premiers convaincus de l'impérieuse nécessité d'une participation des différentes parties-prenantes (acteurs) du territoire ; sans elle, les règles de gestion et de préservation de la biodiversité ne pourront être bien acceptées, et la portée de ces actions de préservation seront compromises.

> **CLAP Florence/ MORAL Valérie, Comité français de l'UICN.** Biodiversité & collectivités. Panorama de l'implication des collectivités territoriales pour la préservation de la biodiversité en France métropolitaine.

Comité français de l'UICN, 2010, 100 p.

Disponible sur Internet <http://www.uicn.fr>

Ce rapport propose de dresser un panorama synthétique de l'implication des collectivités en faveur de la biodiversité sur la base des contributions des membres du Groupe de travail. Il rappelle tout d'abord le constat de l'érosion de la biodiversité au niveau local, présente l'évolution du contexte institutionnel, et dresse la liste des compétences des collectivités territoriales en matière de biodiversité. Sans être exhaustif, il recense ensuite les principaux outils développés par les collectivités et leur articulation avec ceux des autres acteurs, depuis l'acquisition de la connaissance jusqu'à sa mise à disposition. Il identifie enfin, les outils stratégiques, les outils de contractualisation, les outils de maîtrise foncière ainsi que les éléments de gouvernance et d'évaluation mis en oeuvre par les collectivités territoriales pour répondre aux enjeux de préservation de la biodiversité. (UICN).



> **Commissariat Général au Développement Durable. Conservation et utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques : analyse des outils économiques. Rapport de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement.**

RéférenceS - novembre 2010. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2010, 88 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Ce rapport thématique 2010 de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement s'adresse aux différents acteurs susceptibles de concevoir, d'évaluer et de mettre en oeuvre des politiques visant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Ce rapport, co-écrit ou relu par une quarantaine d'experts et d'économistes sous la coordination du CGDD, présente une palette d'outils économiques utilisés en France et à l'étranger.

> **Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France. Méthodologie pour la mise en oeuvre de corridors écologiques et/ou biologiques à une échelle territoriale.**

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, 2006, 44 p.

Disponible sur Internet <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>

Afin de définir une méthodologie commune aux Parcs, un groupe de travail s'est donc constitué autour de ce sujet, coordonné par la Fédération et composé de représentants de Parcs, d'experts et de scientifiques nationaux et internationaux. Une analyse a été produite sur les aspects juridiques et réglementaires permettant d'appuyer la mise en oeuvre des corridors et d'extraire les outils qui lui sont favorables.

> **France Nature Environnement / Ligue Française pour la Protection des Oiseaux/ Ligue ROC. Comment organiser la mise en oeuvre de la trame verte et bleue ? Volet scientifique.**

France Nature Environnement, 2008, 30 p.

Disponible sur Internet <http://www.fne.asso.fr>

Ce document vise à donner les grands principes de mise en oeuvre de la trame verte et bleue. Ils devront être affinés pour rédiger une réelle méthodologie d'application opérationnelle. Trois grandes étapes sont ainsi à mettre en place : acquisition des connaissances, inventaire écologique et socio-économique, identification des espaces de la trame verte et bleue, préservation et gestion des espaces de la trame verte et bleue.

> **GUINARD Eric. FERREIRA Lionel. Cartographie des trames vertes et bleues en Aquitaine. Approche méthodologique.**

2008, 38 p.

Disponible sur Internet <http://www.geomatique-aln.fr>

Cette présentation a été réalisée dans le cadre des « Ateliers Géomatique » du CETE Sud-Ouest du 25 septembre 2008. Les auteurs détaillent l'aspect méthodologique mis en oeuvre pour la réalisation d'un travail d'identification de trames vertes et bleues en Aquitaine. Les travaux présentés entrent dans le cadre d'une commande de la DIREN Aquitaine qui vise à définir une méthode d'élaboration de cartes de corridors à différentes échelles pour une prise en compte des enjeux identifiés dans les projets d'aménagements ou les documents de planification. Lionel Ferreira détaille la méthode de production de cartes de coûts de déplacements et de dispersion qui nécessite une étroite collaboration avec des experts naturalistes. La méthode peut être appliquée quel que soit le territoire.

> **HENDOUX Frédéric/ Conseil régional Nord pas de Calais. Atlas régional de la trame verte et bleue. Cahier méthodologique.**

n.d., 74 p.

Disponible sur Internet <http://www.sigale.nordpasdecals.fr>

La Région a fixé deux objectifs principaux à la trame verte et bleue : la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ainsi que l'amélioration de l'environnement et des espaces de vie des habitants du Nord-Pas de Calais. Ces objectifs généraux recouvrent différentes actions à mettre en oeuvre. Fondements et constats de la trame verte et bleue régionale (I) ; Les ambitions du schéma régional de la trame verte et bleue (II) ; L'Atlas régional de la trame verte et bleue (III).



> MORAL Valérie, Comité français de l'UICN. Quelles stratégies régionales pour la biodiversité en France métropolitaine ?

Comité français de l'UICN, 2011, 116 p.

Disponible sur Internet <http://www.uicn.fr>

Cette étude vise à dresser un état des lieux descriptif des principales modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi/évaluation des stratégies régionales pour la biodiversité (SRB) existantes ou émergentes en France métropolitaine. Plus précisément, l'étude présente : un panorama synthétique des différentes situations régionales au regard des dispositifs de préservation de la biodiversité ; une analyse qualitative des différentes modalités d'élaboration, de mise en oeuvre et de suivi/évaluation des SRB existantes ou émergentes ; une analyse des différents modes de gouvernance mis en place dans ces différentes phases ; une analyse du contenu des SRB existantes, au regard de la Stratégie nationale pour la biodiversité notamment ; les principaux freins et leviers structurant ces stratégies, ainsi que des recommandations visant à les améliorer. (UICN)

> PASSERAULT Maxime, DREAL Franche Comté. La Trame verte et bleue : Analyse du concept et réflexions méthodologiques pour sa traduction dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Master 2 Espaces, Société, Environnement, Université de Poitiers, UFR SHA, Département Géographie. 2010, 149 p.

Disponible sur Internet <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>

Ce mémoire va s'intéresser dans une première partie au contexte à la fois politique et environnemental de la mise en place d'une nouvelle politique de conservation de la biodiversité et aux enjeux de la mise en place de cette nouvelle politique. Le début de ce travail consiste en une définition du concept de biodiversité qui peut s'avérer polysémique suivant que l'on soit scientifique ou non expert. Mais nous verrons que malgré des définitions sensiblement différentes, ces visions se rejoignent sur la situation actuelle, les enjeux et les causes de son érosion. Après un rapide aperçu international des différentes politiques menées au cours de l'histoire de la conservation, nous verrons pourquoi une nouvelle vision de la politique de conservation est nécessaire et quel est le contexte de naissance de cette nouvelle vision. Dans une seconde partie nous verrons pourquoi la politique de TVB est une opportunité pour la France pour réaliser ce changement. Ainsi, après avoir détaillé ce qu'est la politique de TVB, nous verrons sur quelles bases écologiques et sociopolitiques la France peut engager ce changement. Quelques points clés qui auront alors été identifiés à l'aide du contexte global seront discutés à la vue de la mise en oeuvre de ce virage politique. Dans la troisième et dernière partie, nous verrons comment cette politique, qui doit se mettre en place à l'échelle de chaque région, va l'être en région Franche-Comté. Cette partie va s'appuyer sur un travail de dialogue entre les échelles, plus proche du terrain, avec un aperçu du contexte à la fois spatial et temporel, la rencontre de divers acteurs, la participation à des événements d'information et d'échanges. Avec le travail réalisé, quelques questions clés et enjeux lors de la mise en oeuvre sont identifiés et discutés, permettant de déboucher sur des propositions d'orientations méthodologiques pour la mise en place du SRCE. Nous verrons ensuite que la manière dont le SRCE va être mis en place et accepté par les acteurs est primordiale pour son application. (résumé de l'auteur).





La Trame verte et bleue en régions

POITOU-CHARENTES

> **Conseil Régional Poitou-Charentes. La trame verte et bleue. Comité de préfiguration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique - Jeudi 3 février 2011.**

Conseil Régional Poitou-Charentes, 2011, 63 p.

Disponible sur Internet <http://www.tvb-poitou-charentes.fr>

La 1ère réunion du "Comité de préfiguration Trame Verte et Bleue" s'est tenue le 3 février 2011 à la Maison de la Région. Elle signe le lancement du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue, qui sera co-piloté par l'Etat et la Région.

> **Conseil Régional Poitou-Charentes. Plan régional pour la biodiversité en Poitou-Charentes 2010 - 2015.**

Conseil Régional Poitou-Charentes, 2010, 129 p.

Disponible sur Internet <http://www.poitou-charentes.fr>

Ce document, élaboré dans le cadre d'une démarche participative a permis de définir un cadre d'intervention commun et partagé visant à préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire régional. A la fois stratégique et opérationnel, il est le point de départ d'un travail de longue haleine pour un engagement concret et quotidien en faveur de la Biodiversité dont l'espèce humaine fait partie intégrante. Aussi, le Plan régional Biodiversité, qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais s'inscrit dans les grands engagements de la Région Poitou-Charentes : formalise la volonté de la Région de faire connaître, de préserver et de gérer la biodiversité et les milieux naturels régionaux. Constitue une référence, pour la mise en oeuvre des différentes politiques régionales pour les cinq années à venir : eau, énergie, agriculture et forêt, aménagement du territoire, tourisme, recherche, éducation... Représente le cadre de l'action régionale et de l'ensemble des partenaires qui s'y associeront sur le territoire de Poitou-Charentes.

> **MINIER Jean-Philippe. Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Passer de la connaissance à l'action le paysage comme appui concret à la mise en oeuvre de la trame verte et bleue.**

CREN, 2011, 47 p.

Disponible sur Internet <http://www.parc-naturels-regionaux.fr>

> **Poitou-Charentes Nature. La biodiversité en Poitou-Charentes.**

2011, 28 p.

Disponible sur Internet <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr>

Cette plaquette définit le concept de biodiversité, resitue la région dans son contexte biogéographique et présente l'évolution ancienne et récente des principaux paramètres environnementaux. Un bilan des connaissances relatives aux habitats, à la flore et la faune du Poitou-Charentes est proposé, dans une approche par groupe biologique, par quelques uns des meilleurs naturalistes de la région. Cette approche multidisciplinaire permet, pour la première fois, de dresser un état des lieux synthétique et global, en identifiant notamment les grands enjeux liés à la préservation de la nature en Poitou-Charentes et en dessinant les perspectives des grands travaux à entreprendre.



AUTRES REGIONS

> Caen-Métropole. Guide de la trame verte et bleue du Schéma de Cohérence territoriale Caen-Métropole.

2010. 41 p.

Disponible sur Internet <http://www.caen-metropole.fr>

Document présenté en trois parties : La trame verte et bleue, pour une nature riche et proche des habitants ; Comment traduire la trame verte et bleue dans les PLU ? ; La trame verte et bleue au service d'un urbanisme de qualité ; Des projets locaux autour de la trame verte et bleue.

> Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais. La Trame verte et bleue dans les territoires du Nord-Pas de Calais. Tome 1 - Comment passer à l'action ?

Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas de Calais, 2010, 48 p.

Disponible sur Internet <http://www.cerdd.org>

Ce cahier technique, premier tome d'une collection en quatre volumes, vise à rappeler les fondements des trames écologiques, à proposer une méthodologie de mise en œuvre opérationnelle d'une Trame verte et bleue locale et, pour une large part du document, à établir une synthèse des principales caractéristiques, enjeux, pressions et réponses possibles sur les grands types d'espaces de la région Nord-Pas de Calais. (résumé du CERDD).

> JULIEN LA BRUYERE Dominique. La gouvernance locale des aires protégées et des espaces dédiés à la conservation de la biodiversité.

2009, 57 p.

Disponible sur Internet <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Grenelle de l'Environnement, Dominique Julien La Bruyère, vice-président de France Ecologie et fondateur du Parc Naturel de Chevreuse, s'est vu confier une mission d'étude sur la gouvernance locale des aires protégées et des espaces dédiés à la conservation de la biodiversité. Le rapport présente 23 propositions concernant les modes de création des aires protégées, les niveaux de protection des sols ou encore l'implication citoyenne dans les organismes de gestion (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, parcs naturels marins, sites du réseau Natura 2000, etc.).

> Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer. La Trame verte et bleue en France métropolitaine. Enjeux et expériences.

2010, 11 p.

Disponible sur Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Ce document est structuré en trois parties : Comprendre pour mieux appréhender la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle. Expliquer pourquoi la Trame verte et bleue offre une réponse constructive à l'érosion de la biodiversité. Témoigner avec l'exemples d'acteurs locaux qui partagent leurs expériences (Régions, départements, communes, parcs naturels régionaux).





Qu'est-ce qui « se trame sur la Toile »

POITOU-CHARENTES

> Biodiversité en Poitou-Charentes Réseau Partenarial des Acteurs du Patrimoine Naturel de Poitou-Charentes.

<http://www.biodiversite-poitou-charentes.org/>

> Conseil régional Poitou-Charentes : schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-r696.html>

> Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

<http://www.cren-poitou-charentes.org/>

> Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes

<http://www.paysage-poitou-charentes.org/>

> Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes

<http://www.observatoire-environnement.org>

> Poitou-Charentes Nature

<http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Conference-Trame-verte-et-bleue.html>

Conférence Trame verte et bleue, une chance pour la nature : quelle politique en Poitou-Charentes ? 30 octobre 2010, Ménigoute (79). Cette conférence abordait les enjeux de la Trame Verte et Bleue (TVB) : un point sur la TVB et les démarches engagées en Poitou-Charentes a été suivi d'une table ronde : disponible à l'écoute en ligne.

> Trame verte et bleue en Poitou-Charentes

<http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>

NATIONAL

> 1ères Assises nationales de la biodiversité, 14 et 15 juin 2011, Pau

<http://www.assises-biodiversite.com/2011/co/presentations-intervenants.html>

Ces 1es Assises de la biodiversité sont l'occasion pour des experts et des élus de pouvoir échanger sur leurs expériences à travers différentes thématiques dont la trame verte et bleue. Présentation des interventions. Tables rondes : sensibiliser pour mobiliser ; décliner la Trame verte et bleue au niveau local ; conjuguer biodiversité et développement local ; inventorier la biodiversité sur son territoire, les atlas de la biodiversité des communes ; préserver la biodiversité en milieu urbain ; intégrer l'innovation et la recherche scientifique aux actions de prévention ; biodiversité, quelle évaluation des politiques publiques ?

> Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Nord-Picardie

http://www.cete-nord-picardie.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=218

Conférence « Biodiversité et territoires, des mesures opérationnelles : préserver et restaurer les continuités écologiques » du 28 mars 2011. Les actes.

> Centre de ressources des parcs naturels régionaux de France

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal/#1&0&&&SEARCH&>



> Conseil de l'Europe - Réseaux Ecologiques
http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/nature/EcoNetworks/default_fr.asp

> Comité Français de l'Union Mondiale pour la Nature
<http://www.uicn.fr/La-Liste-Rouge-des-especes.html>
La liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

> Convention sur la diversité écologique
<http://www.cbd.int>

> Fédération des parcs naturels régionaux de France
<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr>
Rurique Trame verte et bleue : documents et lettre d'information informe des réflexions du groupe d'échange et de l'actualité sur la trame verte et bleue.
<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/poles-patrimoines-et-developpement-durable.asp?op=poles-patrimoines-et-developpement-durable-la-trame-verte-et-bleue#B>

> Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité
<http://www.fondationbiodiversite.fr>
Création en février 2008 suite aux engagements du Grenelle de l'environnement.

> Forum des gestionnaires des espaces naturels
<http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/2010/programme#B#>

> France Nature Environnement
<http://www.fne.asso.fr/>

> Le Grenelle Environnement
<http://www.legrenelle-environnement.fr/>
Rurique Trame verte et bleue
<http://www.legrenelle-environnement.fr/-Trame-verte-et-bleue-.html#B#>

> Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

> Portail français de l'Année internationale de la biodiversité
<http://www.biodiversite2010.fr>

> Portail géomatique de l'Aménagement, du logement et de la Nature
http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=292
Ensemble des présentations de la journée du 19 Janvier 2011, organisée par le CERTU et la DGALN, consacrée à l'échange d'expériences autour de la cartographie des trames vertes et bleues et le rôle de la géomatique dans la gestion des échelles de document.

> Société Française d'Ecologie
<http://www.sfecologie.org/>



Contacts : Muriel BAUSSANT-VIGIER / Virginie MARTROU

Pôle Documentation - Veille informative IAAT Poitou-Charentes
2 rue Marcel Doré - BP 20375
86009 Poitiers

T é l . : + 3 3 (0) 5 49 36 22 51/52 - Fa x : + 3 3 (0) 5 49 36 22 82 -
C o u r r i e l : documentation@iaat.org
Site internet : www.iaat.org

